



**Choletbus**  
Les nouvelles mobilités

# Des titres de transport 4.0

Le réseau TPC se modernise. Depuis lundi, le système billétique qui s'utilise via des cartes ou une appli, est entré en vigueur sur l'ensemble du réseau, à Cholet. Le ticket reste valable à bord.

**N**om de code : billétique. Ce nouveau système d'aide à l'exploitation valide les titres de transport et aide les chauffeurs de bus à la conduite. Mis en place par le réseau des Transports publics du Choletais (TPC) depuis lundi 8 novembre, il est connecté, via le cloud. « Il favorise le partage d'informations entre le conducteur, les flottes de véhicules et les transporteurs en délivrant par exemple, des données sur la fréquentation » lance Marc Delayer, directeur général de TPC.

L'usager a le choix entre une carte personnalisable qui peut contenir toutes les formules tarifaires ou une carte anonyme qui peut être rechargée pour dix voyages, via la boutique en ligne, les espaces de vente ou encore directement sur smartphone depuis l'application Choletbus, via un QR code. Elle fait office de titre de transport depuis 2018. « 15 % des habitants de l'agglomération choletaise l'utilisent pour voyager » selon TPC.

« Demain, un système connecté à des abris vélos »

**MARC DELAYER**

irecteur général de TPC.

Le nouveau système se veut plus pratique mais aussi plus écologique, car ces nouvelles cartes sont valables trois ans. Les tickets carnets, les coupons mensuels ou les cartes annuelles sont supprimés. « Les anciennes cartes étaient contrôlées par le chauffeur à vue. Dorénavant, en cas d'absence de titre valide, la borne de validation, située à côté du



Le nouveau système est entré en vigueur lundi.

PHOTO : CO. ÉTIENNE LIZAMBARD

chauffeur, émet une alerte » rappelle Marc Delayer. Le geste de validation est simple. Et pour ceux qui n'ont pas de carte, les simples tickets pour dépanner perdurent à bord.

« Nous souhaitons que, demain, un usager puisse mettre son vélo dans un abri connecté grâce à sa carte de bus » assure le directeur de TPC. « Nous développerons les possibilités de ce système de billétique dans les années à venir » poursuit-il. Les 106 véhicules viennent d'en être équipés, soit les 32 bus choletais et

les 74 autos car de l'agglomération. Les nouvelles cartes permettant de prendre le bus et le car.

Le système, produit par la société Ubitransport, coûte 300 000 €. « En plus de la billétique, grâce à une tablette placée à ses côtés, le chauffeur dispose d'un système d'aide à l'exploitation qui fournit de précieuses informations sur le trafic » rappelle Sébastien Hurtaux, directeur de cette société qui développe des systèmes de transport intelligents.

L'utilisation de ce transport public

dans l'agglomération choletaise a généré cinq millions de voyageurs en 2019. « Nous avons eu une baisse de fréquentation de -20 % en 2020 et -10 % en 2021 sur le réseau avec notamment une baisse sensible des personnes âgées », conclut le directeur de TPC. Sur l'agglomération, 4 % des déplacements se font en bus ou en car selon une enquête Ménages, réalisée en 2016. Ce taux devrait s'améliorer grâce à ce nouveau système.

Emmanuelle LESCAUDRON

# Fini les tickets de bus, place aux cartes connectées

Le réseau Choletbus révolutionne sa billettique et lance un système de cartes rechargeables à distance. Les tickets en papier disparaissent, sauf en dépannage auprès du chauffeur.

## L'initiative

Le réseau Choletbus franchit une nouvelle étape dans la dématérialisation de ses titres de transport. Depuis lundi, la billettique a changé dans l'ensemble des 106 bus et cars du réseau ville et agglo (1), désormais tous équipés de valideurs permettant de lire les cartes et les QR codes.

En pratique, les tickets papier (2), les coupons mensuels et les cartes annuelles à renouveler disparaissent. Fini le compostage ou la présentation de sa carte au chauffeur, qui en effectuait jusqu'ici un contrôle visuel. Chaque voyageur devra désormais être en possession d'une nouvelle carte dotée d'un QR code, qu'il devra simplement passer devant un boîtier valideur à sa montée dans le bus.

## Rechargement à distance

Personnalisées (pour les divers abonnements) ou anonymes (rechargeables jusqu'à dix voyages maximum), ces cartes, d'une durée de vie de trois ans, pourront être achetées et rechargées à distance, via le site [www.choletbus.fr](http://www.choletbus.fr), sans avoir à se déplacer dans l'un des points de vente de l'agglo. Les 32 dépositaires restent malgré tout à même d'effectuer cette recharge pour leurs clients, via un simple lien internet. Derniers vestiges du papier, les tickets de dépannage, avec un QR code imprimé, resteront vendus à bord des bus.

Lancée en 2018 et utilisée aujourd'hui par environ 15 % des voyageurs, la possibilité d'acheter un titre de transport directement sur son smartphone, via l'application Choletbus, reste d'actualité. Un QR code sera généré et lu par le valideur au lieu que



Pierre-Marie Cailleau, président des Transports publics du Choletais, inaugure les nouvelles cartes connectées du réseau.

PHOTO : OUEST-FRANCE

la vérification soit faite par le conducteur.

## Une billettique « légère »

« Les clients ayant un abonnement en cours de validité ont reçu leur carte à leur domicile. Les autres peuvent venir aux espaces de vente (3) ou passer par la nouvelle boutique en ligne », indique Pierre-Marie Cailleau, président des Transports publics du Choletais (TPC), qui met en avant un outil « moderne, simple, rapide et écologique ».

Acquise auprès d'Ubitransport, une

start-up créée en 2012 à Mâcon (Saône-et-Loire), cette nouvelle billettique par QR code, « plus légère » que d'autres systèmes par cartes électroniques ou magnétiques, a nécessité un investissement de 300 000 €.

Soit « trois à quatre fois moins » que les solutions traditionnelles privées, selon Marc Delayer, directeur général de TPC. « Comme tout passe par le cloud, les coûts sont mutualisés avec d'autres réseaux. »

Autre avantage de cet outil connecté : TPC pourra récupérer en temps réel les données de son réseau, en lieu et place des comptages, afin d'adapter au mieux son offre et ses

tarifs aux usages. « À terme, on peut imaginer avoir la même carte pour d'autres modes de transport, du covoiturage ou un abri vélo, ou avec les titres Aleop et SNCF » imagine Marc Delayer.

Sylvain AMIOTTE.

(1) 32 bus de ville (7 lignes), 74 cars périurbains (8 lignes).

(2) Les anciens tickets papier pourront être utilisés jusqu'au 31 décembre 2021.

(3) Le point de vente de la gare routière délivre désormais tous les titres, non plus les seuls carnets de tickets.

## Fréquentation : les personnes âgées frileuses

En progression régulière, le réseau Choletbus totalisait 5 millions de voyages par an en 2019 (contre 4 millions en 2014). Une fréquentation qui a chuté de 20 % en 2020, sous l'effet de la crise sanitaire, avant de remonter progressivement en 2021. « On reste à moins 10 % environ par rap-

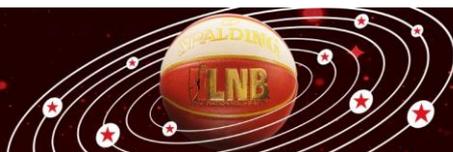
port à 2019 », indique Marc Delayer, directeur général de TPC. Les personnes âgées sont celles qui reviennent le moins dans les bus. Pourtant, toutes les études internationales montrent que ce n'est pas dans les transports collectifs qu'ont lieu les contaminations. »

4

Selon une étude datant de 2016, 4 % des voyages au sein de l'agglomération choletaise étaient effectués en bus ou en car.

Ouest France – Mercredi 10 novembre 2021

35 ANS  
ENSEMBLE  
EN ELITE



Nos bonnes étoiles,  
c'est vous !  
#CBFAMILY

